



## Communiqué de presse

Mardi 15 juillet 2025

# Baignades dans la Seine : un succès populaire au rendez-vous !

**Depuis le 5 juillet dernier, les Parisiennes, Parisiens et visiteurs ont renoué avec les joies de la baignade dans la Seine, 100 ans après leur interdiction. Trois sites emblématiques — Bras Marie (Paris Centre), Bras de Grenelle (15e) et quai de Bercy (12e) — accueillent chaque jour, gratuitement, des baigneurs venus se rafraîchir et se détendre ! Depuis l'ouverture historique de la baignade en Seine, près de 20 000 personnes se sont baignées dans la Seine !**

Durant le weekend du 12 au 14 juillet, ce sont 12 354 personnes qui sont venues profiter des baignades de Bras-Marie, Grenelle et Bercy !

On compte :

- 6 683 personnes à Bercy ;
- 3 065 au Bras-Marie ;
- 2 606 à Grenelle.

Les 3 sites de baignades dans la Seine ont ouvert le 5 juillet et fermeront le 31 août. Ils s'inscrivent dans un projet ambitieux de reconquête des espaces naturels et de mise en valeur du fleuve, symbole de l'identité parisienne et marquent une avancée majeure pour le bien-être des habitants. Ils offrent des lieux de fraîcheur et de convivialité en plein cœur de la capitale, à l'image des grandes métropoles tournées vers leurs cours d'eau.

Ce succès populaire témoigne d'un véritable désir de lieux de vie ouverts, partagés et apaisants — une nouvelle façon d'habiter Paris !

Service de presse : 01.42.76.49.61 - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)